

## Directeur de structure de loisirs H/F

**83%\***  
d'insertion pro

**CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE « DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS »**  
Formation complémentaire à un diplôme d'État de niveau 4-5-6 • Profession réglementée

### **DURÉE DE LA FORMATION**

162 h de formation en organisme  
+ 18 jours en structure

### **MÉTIERS VISÉS**

Directeur d'accueil de loisirs,  
directeur périscolaire...

### **ILS RECRUTENT**

Associations, collectivités  
territoriales, centres  
de loisirs, maisons de  
quartier...

## **LES MISSIONS**

- Participer à l'élaboration et assurer la mise œuvre du projet pédagogique.
- Diriger les équipes pédagogiques.
- Accompagner et assurer la formation des membres de l'équipe pédagogique.
- Évaluer et gérer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet.

# LA FORMATION

La formation est composée d'une unité capitalisable, l'UC « **Conduire une action de direction d'accueil collectif de mineurs** » :

- **Organiser et évaluer les activités**
- **Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs**
- **Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs**

## LE + DE LA FORMATION

Le CC DACM valide l'UC 3 du BPJEPS Loisirs Tous Publics

## PUBLIC CONCERNÉ

- **Éducateurs sportifs** (*Titulaires ou en formation BPJEPS*)
- **Animateurs professionnels** (*Sauf BEATEP ASVL, BPJEPS LTP et certains DE/DES selon spécialités...*)

## PRÉ-REQUIS

- Posséder ou être en cours de formation d'un diplôme de niveau 4-5-6 délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports (*selon spécialité*).
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme
- Justifier d'une expérience d'animation en ACM d'au moins 28 jours
- Satisfaire aux épreuves de sélection

## BESOIN D'INFOS ?

FORMASAT  
**02. 38. 49. 88. 10**

Développeur de  
l'alternance  
**06. 72. 16. 69. 97**



# L'ALTERNANCE

UN TREMLIN VERS L'EMPLOI...

**#APPRENTISSAGE**  
**#FORMATIONPRO**



[www.formasat.fr](http://www.formasat.fr)

